

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS COMITÉ SYNDICAL DU S.I.V.E.D - NG

Syndicat Intercommunal pour la Valorisation & l'Élimination des Déchets du centre ouest Var
Nouvelle Génération

NOMBRE DE MEMBRES			
Constituant l'Assemblée (titulaires et suppléants)	Pouvant prendre part à la délibération	Présents	Ayant pris part à la délibération
58	29	21	22

DATE DE LA CONVOCATION
02/12/2022

DELIBERATION N°
03/08.12.2022

**L'an deux mille vingt-deux
et le huit décembre à 18h00**

Le Comité Syndical du S.I.V.E.D. NG (Syndicat Intercommunal pour la Valorisation & l'Élimination des Déchets Nouvelle Génération), régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans LA SALLE POLYVALENTE à BRIGNOLES sous la présidence de Monsieur Eric AUDIBERT, Président.

Étaient présents :

Collectivité	TITULAIRES	SUPPLEANT(E)S	Collectivité	TITULAIRES	SUPPLEANT(E)S
C.A.P.V.	M. AUDIBERT M. BONNET M. DEBRAY M. GROS M. GUIOL Mme PAILLARD M. PERO M. VERAN	M. CONSTANS M. FAUQUET-LEMAITRE M. VALLOT	C.C.C.V.	M. DAVID M. LAIN M. PORTAL M. ROUX Mme VIORT	M. BERTORELLO M. DRAGONE
			C.C.P.V.	M. GHINAMO M. GIACOMELLI M. ROUSSELET	

Monsieur GUISIANO Jean Martin, Délégué Titulaire de la CAPV, donne pouvoir à Monsieur PERO Franck, Délégué Titulaire de la CAPV.

OBJET DE LA DELIBERATION :

DECISION MODIFICATIVE N° 2 DU BUDGET GENERAL DU SIVED NG

Sur le rapport de Monsieur le Président EXPOSANT :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5212-19 et L5212-20,
VU la délibération n°01/21.02.2022 du 21 février 2022, portant organisation du Débat d'Orientation Budgétaire 2022 sur la base du Rapport d'Orientations Budgétaires,
VU la délibération n°04/21.03.2022 du 21 mars 2022 portant vote du Budget Primitif 2022,
VU la délibération n°01/13.06.2022 du 13 juin 2022 approuvant la décision modificative n°1 au Budget Général 2022,

CONSIDERANT que l'avancement du Contrat de Performance des Déchets Ménagers et Assimilés (CPDMA) nécessite la création d'une opération à part entière dans la section investissement
CONSIDERANT que l'exécution du service nécessite les agencements de crédits tels que présentés ci-dessous :

Imputation					
Section	Chapitre	Compte	Opération	OUVERT	REDUIT
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Fonctionnement	65	6541		1 655,86 €	
Fonctionnement	65	6542		9 752,05 €	
Fonctionnement	65	657358		7 000,00 €	
TOTAL DEPENSES				18 407,91 €	
Solde dépenses				18 407,91 €	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Fonctionnement	70	70688			5 196,94 €
Fonctionnement	78	7815		23 498,61 €	
Fonctionnement	75	7588		106,24 €	
TOTAL RECETTES				23 604,85 €	5 196,94 €
Solde recettes				18 407,91 €	
SOLDE SECTION FONCTIONNEMENT				0,00 €	

Imputation					
Section	Chapitre	Compte	Opération	OUVERT	REDUIT
DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
Investissement	21	2128	17		432 000,00 €
Investissement	21	2151	17		143 280,00 €
Investissement	21	2111	70		50 000,00 €
Investissement	21	2135	21	30 000,00 €	
Investissement	21	2183	40	10 000,00 €	
Investissement	21	2158	60		120 000,00 €
Investissement	21	2111	80		299 000,00 €
Investissement	21	2152	85		111 992,00 €
Investissement	23	2313	90	70 000,00 €	
Investissement	21	2128	95	432 000,00 €	
Investissement	21	2151	95	143 280,00 €	
Investissement	21	2111	95	299 000,00 €	
Investissement	16	1641		315 000,00 €	
TOTAL DEPENSES				1 299 280,00 €	1 156 272,00 €
Solde Dépenses				143 008,00 €	

RECETTES D'INVESTISSEMENT					
Investissement	10	10222		143 008,00 €	
TOTAL RECETTES				143 008,00 €	
Solde Recettes				143 008,00 €	
SOLDE SECTION INVESTISSEMENT				0,00 €	

Le Comité Syndical, après avoir

OUI l'exposé de Monsieur le Président,

DÉLIBÉRÉ à l'unanimité,

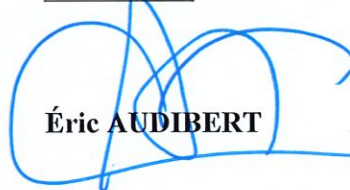
APPROUVE la création d'une nouvelle opération dans la section investissement, nommée comme suit : 95 – Base vie CPDMA

APPROUVE la Décision Modificative n°2 telle que présentée ci-dessus conformément à la maquette budgétaire annexée,

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente décision,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président


Éric AUDIBERT

S.I.V.E.D N.G
CS 70325
83175 BRIGNOLES Cedex